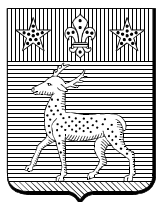


MAIRIE

DU



République Française

EXTRAIT DU REGISTRE
DES
DELIBERATIONS
DU
CONSEIL MUNICIPAL

FUGERET

(Alpes de Haute-Provence)

Nombre de Conseillers :

- en exercice : 11
- présents : 09
- votants : 09

L'an deux mil dix-neuf, le huit mars à 18 heures,
Le Conseil Municipal de LE FUGERET s'est réuni en session
ordinaire à la Mairie,
sous la présidence de **PESCE André**, *Maire de la Commune*.

Date de convocation : 28/02/2019

Présents : Mrs PESCE A., OPERTO A., HONNORAT J., DROGOUL- SPANU D., FAY E.P., LESBROS JM., et Mmes, BERAUD M., BONNETTY M., OBRADOS A..

Absents excusés : Mme ALBANO N. et Mr JACOMET M.

Objet: Amendes de Police 2019 – sécurisation du chemin Notre Dame-

Annule et remplace la délibération du 02/02/2019 enregistrée sous le n°004-210400909-20190202-DE_2019_006-DE suite à redéfinition claire de l'objet et changement de prix forfaitaire.

Monsieur le Maire indique au Conseil Municipal qu'en raison des fortes pluies de 2018, le chemin de Notre dame a connu un effondrement sévère, il n'est plus praticable sur une grosse partie, la sécurité des usagers étant gravement mis en péril.

Il propose par conséquent à l'Assemblée Délibérante de présenter au Conseil Départemental une demande de financement dans le cadre des Amendes de Police 2019 en vue de la réalisation des travaux de sécurisation.

C'est un projet dont le montant HT est de **6 000.00€** par rapport auquel, Monsieur le Maire envisage un financement de **3 000.00€** dans le cadre des **Amendes de Police 2019**.

Cette remise en état du chemin de Notre Dame afin de permettre le passage des véhicules, tracteurs, piétons et enfants en vélo en toute sécurité suite effondrement consiste à : décaissement, évacuation des gravats, reprofilage, remise en état du mur de protection (pierres), ravalement, remise en forme du chemin et protection

Le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents est favorable à ce projet et au financement envisagé, il confère à cet effet tous pouvoirs à Monsieur le Maire pour déposer un dossier auprès du Conseil Départemental du canton dans le cadre des **Amendes de Police 2019** pour un financement à **3 000.00€** ainsi que pour signer toutes pièces relatives à ce projet.

RF
Sous-préfecture de Castellane
Fait et délibéré en Mairie les jour, mois et an que dessus
Contrôle de légalité
Date de réception de l'AR: 10/03/2019
004-210400909-20190308-DE_2019_009-DE

